



GÉNIES EN AFFAIRES

Sur la route de l'innovation

Appel de participation

Organisatrice



Présentatrice

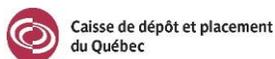
BOMBARDIER

Partenaires de l'activité



Pour ses activités, l'Acfas bénéficie du soutien de :

Partenaire prestige



Partenaire



**Grand partenaire
diffusion et contenu**



Partenaire gouvernemental



Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner les personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Sur la route de l'innovation : le concours Génies en affaires

Vous avez un esprit novateur? Vous désirez en apprendre d'avantage et tester votre idée auprès de professionnels? Participez au concours *Génies en affaires*!

Le concours *Génies en affaires* donne aux étudiants l'occasion de réfléchir à mettre en application une idée novatrice par le biais d'un plan d'affaires sous le mentorat d'experts en génie et en valorisation. Il permet aux finalistes de présenter des projets de technologie innovante devant le grand public et de valoriser les qualités des innovateurs et leur pouvoir de changement dans la société.

L'innovation : du laboratoire au marché, toute une aventure

La recherche et l'innovation sont au **cœur du développement économique**. Cependant, entre le moment où jaillit l'idée d'une invention et le moment où cette invention fait partie d'un produit vendu sur le marché, il existe de **nombreuses étapes** à franchir. **Maximiser les chances de succès** pendant ce passage du laboratoire au marché est au cœur de l'activité des Sociétés de valorisation universitaires (SVUs) du Québec que sont Aligo, Sovar et Univalor.

Le Concours **Génies en affaires** est une occasion unique pour les chercheurs, les entrepreneurs-étudiants et les industriels de discuter de projets d'affaires basés sur la commercialisation de produits conçus à partir de technologies issues des résultats de la recherche universitaire :

- Pour **les chercheurs**, il s'agit d'une occasion de montrer au grand public comment leurs dernières inventions peuvent venir transformer les façons de faire et contribuer à l'augmentation de la qualité de vie;
- Pour **les entrepreneurs-étudiants**, c'est la chance de se mettre dans un contexte entrepreneurial et d'en apprendre davantage sur plusieurs rouages nécessaires pour mettre sur pied une entreprise technologique;
- Pour **les industriels**, c'est l'occasion d'en apprendre sur l'état actuel de la recherche et comment les nouvelles recherches et technologies universitaires peuvent contribuer à les aider à innover et à protéger leurs avantages concurrentiels.

Prêt à tenter l'expérience? Prenez connaissance des informations importantes sur le concours *Génies en affaires* ci-dessous!

Déroulement et calendrier

Dates	Tâches
15 septembre – 31 octobre 2018	Choix d'un projet et constitution des équipes
Octobre 2018	Participation aux séances de formations dispensées par les sociétés de valorisation
30 novembre 2018	Date limite d'intention de participer pour les candidats libres
31 octobre 2018- 31 janvier 2019	Rédaction du dossier de candidature et dépôt des dossiers de candidature
31 janvier 2019	Date limite de dépôt des dossiers de candidature et des justificatifs à envoyer à l'ACFAS
31 janvier – 19 février 2018	Sélection des dossiers finalistes par les membres du jury
20 février 2018	Annonce des 6 équipes sélectionnées pour la phase finale du concours
20 février - 19 Mars 2018	Finalisation de la présentation des projets par les équipes sélectionnées
19 mars 2019	Finale du concours Génies en affaires

Critères d'admissibilité des candidats

Pour participer au concours, les étudiants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrits dans un établissement supérieur canadien en 2018-2019 (session d'automne 2018 ou d'hiver 2019);
- être francophones ou s'exprimer en français;
- être disponibles pour se rendre à la phase finale le **19 mars 2019**. Les frais de déplacement au moindre coût seront remboursables sur factures. Les détails concernant la finale seront communiqués aux équipes sélectionnées au mois de février 2019.
- présenter une innovation issue des travaux de recherches menés dans une université ou d'un établissement affilié (et pouvoir le démontrer).

Composition des équipes

- Chaque équipe devra comprendre au moins **un étudiant aux cycles supérieurs**;
- Une équipe est composée de 2 à 5 étudiants;
- La **multidisciplinarité** au sein de l'équipe est fortement recommandée mais pas obligatoire;
- La **variété des cycles universitaires** est également fortement encouragée (les étudiants composant l'équipe peuvent être aux 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle);
- Les étudiants qui composent une équipe peuvent être **issus de différentes universités**;
- Les personnels de recherche (postdoctorants, chercheurs par exemple) peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;
- **Une équipe est chapeauté par un mentor**. Il ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;

- Un mentor est une personne, telle qu'un professeur ou un spécialiste de la valorisation, qui peut accompagner les membres d'une équipe tout au long du projet et lui donner des conseils dans la préparation de son dossier de candidature;

Projets

- L'innovation technologique doit être issue de **recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur canadien** ou d'un établissement affilié et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;
- Les déclarations d'invention des projets devront être transférées par l'institution d'enseignement à l'une des trois sociétés de valorisation (Aligo, Sovar ou Univalor), qui agira comme guide pour la préparation du dossier;
- Si l'innovation est issue d'une université hors Québec, les candidats devront se rapprocher de l'équivalent des sociétés de valorisation (SVUs) dans leur province (ces dernières entreront en contact avec les SVUs au Québec);
- La technologie présentée pourra être en cours de commercialisation mais ne devra pas engendrer de bénéfices au moment de la demande.
- La technologie présentée devra **faire l'objet de droits de propriété intellectuelle** (au sens large) : potentiel de brevet (déposé ou non déposé), droits d'auteur, dessin industriel, secret commercial, etc.
- Dans le dossier de candidature, la présentation de chaque projet devra **inclure un devis technique de celui-ci et un plan d'affaires.**

Règlements

L'ensemble des règlements du concours *Génies en affaires* sont détaillés dans le *Cahier de présentation* du concours, disponible sur le site Internet de l'Acfas :

www.acfas.ca/geniesaffaires

Contact et renseignements

Les informations concernant le concours *Génies en affaires* ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'Acfas :

www.acfas.ca/geniesaffaires

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Gwénola Maguelonne, chargée de communication à l'ACFAS : gwenola.maguelonne@acfas.ca